



Inscription 2023-2024	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
	**LA RELÂCHE SE TIENDRA DU 5 AU 12 MARS 2023. (Noter que le Service de garde sera fermé) **					
<p>Veuillez prendre note que l'inscription pour le préscolaire 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2023-2024 aura lieu <u>électroniquement</u></p> <p>Du 1^{er} au 21 février 2023</p> <p>Cliquer ici : https://www.cskamloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/</p> <p>Puis, le secrétariat communiquera avec vous pour faire les copies du <u>certificat de naissance</u> et des pièces d'identité. <i>(Plus d'informations à la page suivante)</i></p>			1 Jour 5	2 Jour 6	3 Jour 7	
	6 Jour 8 Conseil d'établissement 19h A l'école de Cacouna ou Par TEAMS	7 Jour 9	8 Jour 10	9 Jour 1 Caisse scolaire	10 Jour 2	
	13 Jour 3	14 Jour 4 	15 Jour 5	16 Jour 6	17 Jour 7	
	20 Jour 8	21 Jour 9	22 Jour 10 SORTIE BLANCHE Maternelles, 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années Mont Pit Cabano 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année Notre-Dame-du-Portage	23 Jour 1 Caisse scolaire	24 Jour 2	
	27 Jour 3	28 Jour 4	<p>Bien vouloir vous rendre sur Mozaik-parent afin de compléter la réinscription de votre enfant. Vous trouverez le lien ci-dessous.</p> <p>https://portailparents.ca/accueil/fr/</p>			

Inscription en ligne

INSCRIPTIONS AU PRÉSCOLAIRE

4 et 5 ans

Année scolaire 2023-2024

L'enfant devra avoir 4 ans révolus (pour le préscolaire 4 ans) ou 5 ans (pour le préscolaire 5 ans) avant le **1^{er} octobre 2023.**

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer ces informations à tous les parents et amis (es) ayant des enfants d'âge scolaire et qui ne fréquentent pas encore notre école.

À noter que les parents qui ont des enfants déjà inscrits en préscolaire 4 ans ou 5 ans, leur inscription se feront aussi en ligne.

À noter que les parents qui ont des enfants déjà inscrits en préscolaire 4 ans ou 5 ans, leur inscription se feront aussi <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup Québec

Du 1^{er} au 21 février 2023

AVIS AUX PARENTS ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2023-2024

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2023-2024;

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2023-2024 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le site du centre de services scolaire :

<https://www.cskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de se présenter à l'école :

- Enfants nés au Québec : l'ORIGINAL du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil¹ ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'ORIGINAL du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada : acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Tous les documents pertinents en lien avec les besoins particuliers de votre enfant;
- Le DERNIER BULLETIN de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de DEUX preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :

- Compte de télécommunications (téléphonie, internet, etc.);
- Facture d'Hydro-Québec;
- Compte de taxes;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRG.

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2023-2024 :

Les parents recevront un courriel, en provenance du secrétariat de l'école de secteur, les invitant à compléter l'inscription 2023-2024 de façon électronique par le Portail MOZAIK-Parents (MozaiK-Inscription).

ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.

ADMISSION (pour les nouveaux élèves) :

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire *Demande de choix d'école* prévu à cette fin.

INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

ÉLÈVE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves, qui au cours de la présente année scolaire, font déjà l'objet d'un choix d'école en provenance d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent compléter notre formulaire *Choix d'école d'un élève venant d'un centre de services scolaire extérieur* et nous le transmettre entre le 1^{er} et 21 février 2023 en conformité avec les critères d'admission et d'inscription que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent communiquer avec l'autre centre de services scolaire afin de connaître les modalités d'inscription ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon les Critères d'admission et d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

¹ Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :
Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5
Téléphone : 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

Si vous avez des questions concernant le formulaire, bien vouloir communiquer avec le secrétariat au (418) 862-5616 #5114.

MOT DE LA PSYCHOÉDUCATRICE



LA MOTIVATION SCOLAIRE CHEZ L'ENFANT

Chers parents,

En ce mois de la persévérance scolaire, je tenais à aborder un sujet qui joue un rôle important et déterminant dans le parcours des élèves, la motivation scolaire. Qu'est-ce que la motivation? « C'est l'ensemble des forces ou de l'énergie interne qui pousse l'enfant à agir et à s'investir dans ses apprentissages. La motivation se présente sous deux formes : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. » La motivation intrinsèque se manifeste dans la pratique d'une activité où le jeune retire du plaisir et de la satisfaction. La motivation extrinsèque est différente parce que, dans ce cas, le jeune ne pratique pas une activité pour le plaisir, mais pour obtenir quelque chose d'agréable ou pour éviter quelque chose de déplaisant (Duclos, 2010).

En tant que parent, vous avez le pouvoir de jouer un grand rôle pour favoriser leur motivation. Voici donc quelques petits trucs intéressants pour stimuler la motivation scolaire de votre enfant:

- ❖ Signifier à votre enfant l'importance de l'école et des études, notamment en vous intéressant à son vécu scolaire.
- ❖ Prendre le temps de discuter avec votre enfant de ce qu'il a aimé ou n'a pas aimé, ce qui a été facile ou difficile durant sa journée.
- ❖ Amener votre enfant à voir l'utilité concrète, dans sa vie actuelle et future, des activités scolaires proposées. Vous pouvez relier ce que votre enfant apprend à ses centres d'intérêt (sport, bricolage, cuisine, jeux de construction, etc.) et bien lui faire saisir ces liens.
- ❖ Encourager l'enfant à attacher plus d'importance au processus d'apprentissage qu'aux résultats scolaires.
- ❖ Lui accorder le droit à l'erreur.
- ❖ Amener votre enfant à se comparer à lui-même plutôt qu'aux autres.
- ❖ Quand votre enfant est découragé, il est pertinent de lui rappeler les difficultés qu'il a surmontées et les succès qu'il a connus.
- ❖ Féliciter son enfant pour ses efforts, même quand ceux-ci n'ont pas apporté le résultat souhaité.
- ❖ Encourager votre enfant à mettre en pratique ce qu'il apprend à l'école (écrire une lettre ou une carte de souhaits, lire des recettes ou des modes d'emploi, compter la monnaie au magasin, etc.).
- ❖ Amener l'enfant à comprendre qu'il ne peut modifier les conditions extérieures, mais qu'il peut agir sur lui-même, en changeant ses attitudes et ses stratégies.

Référence : Duclos, G. (2010). La motivation à l'école, un passeport pour l'avenir. Montréal: Éditions du CHU Sainte-Justine.

Frédérique Grenier-Tardif, psychoéducatrice

MÉMO SANTÉ



Durant cette période de froideur, permettez-vous d'inclure du soleil dans votre cuisine. Ajoutez légumes et fruits colorés à vos plats préférés. Choisissez-les avec une coloration intense, vous serez assurés de consommer un concentré de vitamines et de nutriments.

Gardez en tête qu'un déjeuner sans fruit, c'est triste comme une journée de pluie. Permettez-vous d'ajouter des tranches de bananes sur vos pains grillés; fraises, bleuets ou pommes dans vos céréales préférées, ce qui permettra... au soleil de se lever sur votre journée.

N'oubliez pas les épices, les parfums ou les aromates exotiques. Osez en ajouter dans vos recettes et vous serez surpris du résultat. Le soleil sera au rendez-vous !!

Vos petites frimousses seront curieuses d'essayer ces nouvelles manières de consommer et apprécieront de cuisiner avec vous. Faites-vous confiance et tenter vos propres combinaisons d'aliments selon vos goûts, suivez votre intuition et pourquoi ne pas oser et sortir des sentiers battus.

Bonne cuisine soleil !



INFORMATION POUR LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Chers parents, je vous lance l'invitation de prendre un rendez-vous pour la vaccination de rappel pour votre enfant. Voici les vaccins qui seront offerts lors de votre visite :

Adacel-polio (dcaT-VPI)	Vaccin de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite
Varivax III (Var)	Vaccin de rappel contre la varicelle si non reçue à l'âge de 18 mois

À l'occasion, nous pourrions vous offrir une mise à jour des vaccins manquants.

VACCINATION MATERNELLE 5 ANS

OÙ ?	Centre de Vaccination RDL 280 boul. Hôtel-de-Vile, Rivière-du-Loup, Qc G5R 5C6
QUAND ?	1 ^{er} , 2, 5 et 6 juin 2023 de 8h30 à 16h00
J'APPORTE QUOI?	-Carnet de vaccination -Carte d'hôpital du CHRGP / Carte d'assurance-maladie -Prévoir le port d'un chandail à manches courtes
DÉMARCHE À FAIRE POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS	NOUVELLE MÉTHODE POUR NOUS JOINDRE : Appeler au 418-867-2642 option 4 (vaccination) et par la suite option 2 (volet scolaire) ou au poste 67280 pour parler avec l'agente administrative au Programme Jeunesse du CLSC de RDL.

Mathieu Rodrigue
Infirmier clinicien en santé scolaire, CLSC Rivière-du-Loup
418-867-2642 poste 67121

